



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

**Nom de l'association :** Fédération Française de Scrabble

**Adresse du siège social :** 22, rue Esquirol – 75013 Paris

**Téléphone :** 01.53.92.53.20

**Courriel :** info@ffsc.fr

Le 30 octobre 2025, à Aix-les-Bains (73100), les membres de l'association FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SCRABBLE se sont réunis à l'auditorium du Centre des Congrès en assemblée générale ordinaire sur convocation du Président M. Christian COUVREUR.

Il a été établi une feuille de présence signée par les membres en leur nom propre ou en tant que mandataire avec un pouvoir valable. Celle-ci est annexée au procès-verbal.

L'assemblée était présidée par Christian COUVREUR, Président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Jean-Jacques CAPDEVILLE, Secrétaire Général de l'association.

Une première pour cette assemblée générale : sa diffusion en direct sur la chaîne YouTube de la FFSc et que l'on peut visionner en replay à l'adresse :  
[Assemblée Générale FFSc 2025](#)

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président de séance :

- Validation du Compte Rendu de l'AG précédente
- Rapport moral
- Rapport financier
- Perspectives et Actions prévues pour 2025–2026
- Point sur les évolutions du Site Grand Public : [www.ffscrabble.fr](http://www.ffscrabble.fr)

Fédération Française de Scrabble – 22, rue Esquirol – 75013 Paris

Tél. : 01.53.92.53.20 – [www.ffscrabble.fr](http://www.ffscrabble.fr) – info@ffsc.fr

- Point sur les nouveaux outils de Gestion Fédéraux et de Communication
- Budgets Prévisionnels pour 2025–2026 et 2026–2027
- Questions diverses.

À l'issue du débat, le Président a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour, le nombre de voix étant de 85.

- **Validation du compte rendu de l'assemblée générale précédente**

- Contre : 0
- Abstentions : 1
- Pour : 84

- **Rapport moral**

L'assemblée générale adopte le rapport moral à la majorité de 81 voix sur 85 exprimées.

- Contre : 0
- Abstentions : 4
- Pour : 81

- **Rapport financier**

L'assemblée générale adopte le rapport moral à la majorité de 61 voix sur 85 exprimées.

- Contre : 4
- Abstentions : 20
- Pour : 61

Affectation du résultat : approbation à l'unanimité.

Déroulement des autres points de l'ordre du jour.

- **Perspectives et actions prévues pour la saison 2025-2026**

Christian présente les différentes diapositives en les agrémentant des explications nécessaires à la bonne compréhension de tous.

- **Point sur les évolutions du Site Grand Public**

Une présentation PowerPoint des principales évolutions du Site Grand Public est projetée, assortie des explications sur les changements effectués et les perspectives d'évolutions.

Fédération Française de Scrabble – 22, rue Esquirol – 75013 Paris

Tél. : 01.53.92.53.20 – [www.ffscrabble.fr](http://www.ffscrabble.fr) – info@ffsc.fr

Une présentation peut-être un petit peu trop technique sur laquelle il a fallu accélérer, mais qui était nécessaire à la bonne compréhension des travaux effectués et en cours.

Georges Bellame de Martinique s'étonne de ne voir sur la carte des comités les différents territoires et départements d'outre-mer. Ceci sera donc ajouté pour permettre un accès à l'Hexagonal et le dépôt d'articles relatifs à la vie de l'activité scrabble ultramarine.

- **Point sur les nouveaux outils de Gestion Fédéraux et de Communication**

Pascal fait le point sur les différents outils utilisés par la fédération et notamment Facebook, mais aussi les nouveaux canaux tels que TikTok et Instagram. Il insiste sur le fait que la communication externe est une donnée importante pour le développement.

- **Budgets prévisionnels pour 2025-2026 et 2026-2027**

Thierry nous présente les différents tableaux des deux saisons à venir assortis de commentaires éclairants.

- **Questions diverses et remarques : les interventions majeures sont reprises ci-dessous**

DUPLIGEST :

Sylvie Guillemard demande : où en-est cette application ?

*Séverine répond qu'il restait deux fonctions à implémenter, les épreuves par centre et la gestion des Interclubs. Pour les épreuves par centre c'est à la disposition mais l'envoi des résultats en ligne reste à finaliser. Un test grandeur nature est prévu début décembre en outre-mer puis si c'est probant mi-décembre pour tous.*

Y aura-t-il un mode d'emploi pour cette application ?

*On y travaille et il sera publié.*

*Thierry Hauw signale que les recettes sont en recul cela étant dû au nombre de licenciés qui stagne.*

Sylvie Guillemard : Peut-on voir de façon nette et précise le chiffre du résultat de l'exercice ?

Fédération Française de Scrabble – 22, rue Esquirol – 75013 Paris

Tél. : 01.53.92.53.20 – [www.ffscrabble.fr](http://www.ffscrabble.fr) – info@ffsc.fr

*Je ne suis pas gênée par le fait de voir un compte de résultat déficitaire. Le résultat de l'exercice fait apparaître un négatif de 66.000€uros. L'augmentation des subventions pour les CDM à Trois Rivières est compris dans ce chiffre.*

*L'augmentation du salaire des personnels et les contrats de courte durée participent à ce déficit.*

*Comme il est fait remarquer il manque des revenus en provenance de l'extérieur notamment du fait que la FFSc n'a pas de sponsors. Le CDF à Chevilly-Larue bénéficiera de l'aide des sponsors tels que Vinci et l'Oréal. D'autre part il faut trouver le moyen d'augmenter le nombre de licenciés.*

*Nous devons par ailleurs être vigilants sur les charges dont certaines sont en nette diminution (frais postaux entre autres).*

*Jean-Yves Besnard trouve les attaques envers la FFSc sur ce rapport financier injustifiées. Il précise que la lecture des bilans est mal interprétée et que les intervenants sont très sévères sur la somme déficitaire de 66.000€uros. Ce déficit intègre 30.000€uros de subventions supplémentaires accordées pour les CDM à Trois Rivières. Quant à Scrabblerama 2025, né seulement lors du festival de Vichy 2025 et n'ayant démarré les abonnements qu'en septembre 2025, présente un manque à gagner important au niveau des ventes. L'arbitrage et les salaires des employés n'ont rien à voir avec ceci.*

Pour les CDM est-il envisageable de donner des aides aux séries dites inférieures séries 4, 5, 6 et 7 ?

*Ceci est un débat qui doit être porté au niveau de la FISF.*

Pour les jeunes participants aux CDM, quel est le reste à charge pour les familles ?

*Jean-Marc Delcourt répond à une remarque au sujet du coût de l'arbitrage. Oui, l'arbitrage coûte cher mais il est important. Une préconisation serait de passer à l'arbitrage automatisé. Le pourcentage des frais représentés par l'arbitrage sur une épreuve oscille entre 40 et 60%. Une augmentation du défraiement des arbitres a été mise en place, une semaine de bénévolat est récompensée à hauteur de 850€uros, mais ceci n'est pas un salaire, au regard des 10h/jour passées, mais de la récupération de frais (nourriture, logement, déplacement).*

Daniel Fort demande : pourquoi les dotations des festivals sont-elles mises en cause ?

*Les 5.000€uros de dotation représentent les coupes et les trophées sur le festival de Vichy. Il a été décidé pour le festival d'Aix-les-Bains de remplacer ceci par des paniers garnis, et réaliser ainsi de substantielles économies.*

Daniel fait remarquer qu'il y a un laps de temps important entre l'envoi des résultats par les comités et leur mise en ligne sur le site fédéral. Il demande également la possibilité d'améliorer le formulaire de déclaration des épreuves pour qu'il soit modifiable sans en appeler à Joan.

*La mise en ligne des résultats sur le site fédéral fait l'objet d'une évolution dans son traitement, ce qui permettra une mise à jour plus rapide.*

Il avait été question lors de l'AG de 2024 d'intensifier le soutien aux clubs. Qu'en est-il ?

*Pascal précise qu'il y a eu une intensification de la communication à l'aide des supports existants et notamment avec les outils tels que ClassiJeu et DupliJeu.*

Flavie Touchet pose une question pour les arbitrages en différé lors des phases qualificatives VDR, séries 4 et séries 5,6,7. Sur les micro-centres avec peu de participants doit-on privilégier le cahier des charges des épreuves ? Ce qui pourrait conduire à la fermeture des petits centres sans grands moyens d'arbitrage.

*Christian répond qu'il faut essayer dans la mesure du possible de respecter le cahier des charges, mais qu'il n'y a aucune raison pour ne pas valider les petits centres. Les cas particuliers qui peuvent poser problème doivent être signalés à la FFSc qui donnera les consignes nécessaires.*

Sylvie Guillemard demande : est-il possible pour les présidents de comité de modifier la liste des arbitres régionaux ?

*Jean-Marc Delcourt répond qu'une application en cours de développement, FestiGest, simplifiera le travail de gestion des festivals d'une part mais pourrait répondre à ce besoin d'autre part.*

Augmentation de l'affiliation des clubs scolaires ?

Fédération Française de Scrabble – 22, rue Esquirol – 75013 Paris

Tél. : 01.53.92.53.20 – [www.ffscrabble.fr](http://www.ffscrabble.fr) – info@ffsc.fr

Est-il possible d'avoir une liste de vocabulaire courant pour les jeunes ?

*Le tri est possible dans le logiciel DupliJeu, permettant de générer tout type de listes.*

On remarque une diminution du nombre de joueurs sur les épreuves qualificatives, ce qui entraîne une baisse de revenus pour la FFSc. La nouvelle formule d'essai sur deux ans ne plaît pas à tous mais a été reconduite sans concertation et sans analyse.

Un intervenant souhaite parler du principe de fonds de la démocratie. Le bureau directeur de la FFSc décide mais il serait opportun sur les décisions qui engagent tous les joueurs que ces derniers soient concertés sur les phases qualificatives ou les évolutions de règlement. Ceci peut être réalisé facilement avec les outils informatiques et permettrait de valoriser l'aspect démocratique que la FFSc doit avoir.

*Les différents sujets sont discutés dans les commissions adéquates et votés si nécessaire en conseil d'administration.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h45

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Paris le 29 décembre 2025



Christian COUVREUR  
Président de séance



Jean-Jacques CAPDEVILLE  
Secrétaire de séance

Fédération Française de Scrabble – 22, rue Esquirol – 75013 Paris

Tél. : 01.53.92.53.20 – [www.ffscrabble.fr](http://www.ffscrabble.fr) – info@ffsc.fr